



Club 11/13 ETE 2022

NOM / PRENOM : _____

Date de Naissance : _____

Enfant, frères et sœurs ou parents adhérents CSC LAETITIA 2021-22
 Enfant déjà venu au club ados sur l'été ou automne 2021
 1ère inscription aux activités vacances

oui non
 oui non
 oui non

Rappel : le pique-nique est fourni par la famille

JUILLET 2022 07/07/22 AU 29/07/22	AOUT 2022 16/08/22 AU 30/08/22
<p>Semaine 27</p> <p><input type="checkbox"/> Jeudi 7 juillet <input type="checkbox"/> Vendredi 8 juillet</p> <p>Semaine 28</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi 11 juillet <input type="checkbox"/> Mardi 12 juillet <input type="checkbox"/> Mercredi 13 Juillet</p> <p>Jour férié Jour férié</p> <p>Semaine 29</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi 18 juillet <input type="checkbox"/> Mardi 19 juillet <input type="checkbox"/> Mercredi 20 juillet <input type="checkbox"/> Jeudi 21 juillet <input type="checkbox"/> Vendredi 22 juillet</p> <p>Semaine 30</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi 25 juillet <input type="checkbox"/> Mardi 26 juillet <input type="checkbox"/> Mercredi 27 juillet <input type="checkbox"/> Jeudi 28 juillet <input type="checkbox"/> Vendredi 29 juillet</p>	<p>Fermeture du CSC du 1^{er} au 15 Août</p> <p>Semaine 33</p> <p><input type="checkbox"/> Mardi 16 août <input type="checkbox"/> Mercredi 17 août <input type="checkbox"/> Jeudi 18 août <input type="checkbox"/> Vendredi 19 août</p> <p>Semaine 34</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi 22 août <input type="checkbox"/> Mardi 23 août <input type="checkbox"/> Mercredi 24 août <input type="checkbox"/> Jeudi 25 août <input type="checkbox"/> Vendredi 26 août</p> <p>Semaine 35</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi 29 août <input type="checkbox"/> Mardi 30 août</p>

Règlement	
Nb de jours réservés :	
QF de la famille :	
(Justificatif de tarif à fournir attestation CAF, MSA ou avis d'imposition)	
*la grille tarifaire est établie au quotient familial, selon la catégorie de l'activité choisie. Possibilité de venir à la journée (A) ou la demi-journée.(B) . Voir tableau ci-dessous.	
Total :	€
Adhésion 2022-23 17€ :	€
TOTAL A REGLER :	€
Règlement possible en 2 fois (par chèque, espèce ANCV)	
Règlement 1 :	Mode :
Règlement 2 :	Mode :
UN REGLEMENT PAR ENFANT	

Grille tarifaire 2022-2023

	tarifs
QF de 0 à 309	3.92 €
QF de 310 à 592	7.91 €
QF de 593 à 800	12.78 €
QF de 801 à 1000	15.76 €
QF de 1001 à 1400	18.67 €
QF de 1401 à 1900	21.64 €
QF de 1901 et +	23.67 €



MODALITES D'INSCRIPTIONS CLUB 11/13 2022-23

Vacances ETE 2022

Rappel de fonctionnement

Pour le club ados, les jeunes sont accueillis à la journée ou à la demi-journée selon l'activité. La restauration du midi n'est pas proposée, nous demandons aux familles de fournir un pique-nique ou repas chaud pour le déjeuner

Possibilité de déposer votre enfant entre 8h30 et 10h et le récupérer à partir de 17h30 jusqu'à 18h30 au Centre de Loisirs (cette période est gratuite)

Communication

centredeloisirs@laetitia-nantes.fr

Une adresse unique pour communiquer avec l'ensemble de l'équipe (la direction, les animateurs, le secrétariat). A utiliser pour une annulation prévue ou de dernière minute, une question sur le fonctionnement, les inscriptions...)

Traitement des inscriptions

GROUPES	
1-	Enfants adhérents* au CSC Laetitia et leurs frères et sœurs <i>*pour une activité à l'année (hors activités vacances VSD, CLSH)</i>) Parents adhérents* au CSC Laetitia <i>*pour une activité à l'année</i>
2-	Enfants déjà venus au centre de loisirs ou sur une activité vacances (VSD ou club ados) sur 2021-22 <i>*Automne 2021, Hiver 2021, printemps 2022</i> Autres cas ou nouvelles familles

Vous pourrez déposer les dossiers au secrétariat ou dans la boîte aux lettres.

Ils seront enregistrés dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles, sous réserve d'être complets et accompagnés du règlement.

Si votre enfant est déjà venu sur le Centre de Loisirs ou VSD, il faudra quand même fournir le dossier complet car une nouvelle saison commence.

Pour toute nouvelle inscription, nous demanderons le dossier **Club 11/13** 2022-23 et une fiche sanitaire par enfant.

Une journée peut être remboursée si nous sommes prévenus 1 semaine avant, par mail ou sur présentation d'un certificat médical.